

*24^e FOIRE à la BROCANTE
DE LAVILLEDIEU*

Dimanche 17 Août 2014

De 8 h à 20 h

Organisée par la Mairie de Lavilledieu en partenariat
avec l'Association ARDECHE BALADES PATRIMOINE

Adresse :

Place du Barry 07170 LAVILLEDIEU

Tel : 06.83.19.70.77

Permanence téléphonique du Lundi au Vendredi : de 9h-12h

E-mail : brocante@lavilledieu.com

WEB : www.lavilledieu-ardeche.fr

LIEU

Dans le village autour des remparts de Lavilledieu

SITUATION ET ACCES

LAVILLEDIEU, village de l'Ardèche méridionale, est situé sur la RN102
(Montélimar-Le Puy) à 10 km au sud de AUBENAS, à 40 km au nord de BARJAC,
à 30 km de MONTELIMAR, à 75 km de VALENCE.

Accès par Autoroute : Sortie Montélimar : Nord ou Sud,
Direction le Teil-Aubenas

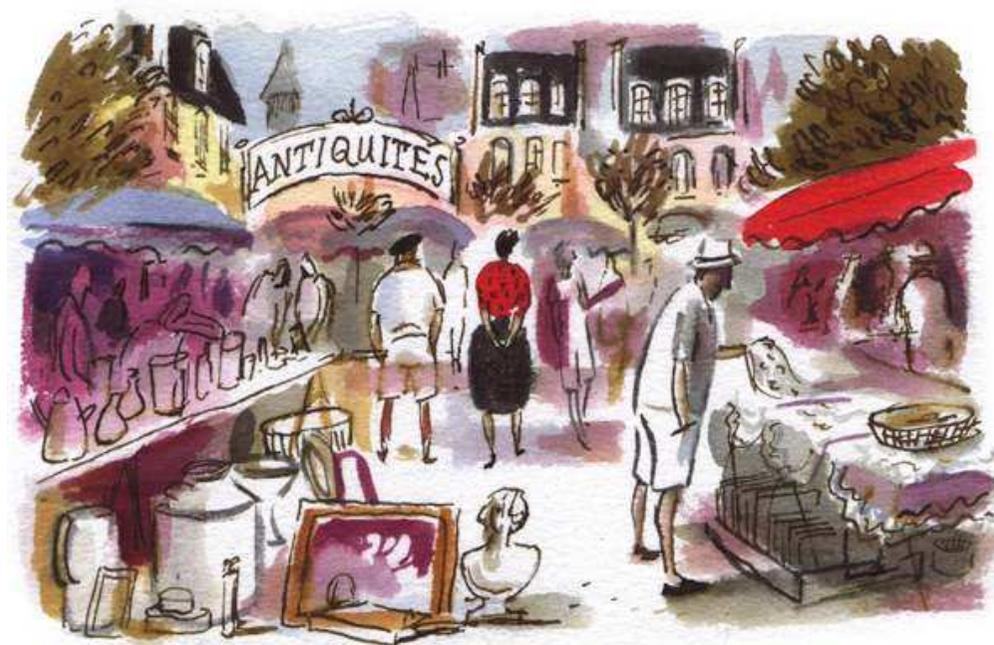
Possibilité d'hébergement
et de restauration sur place

Se renseigner auprès de l'Office de Tourisme Berg et Coiron

LAVILLEDIEU

24^e Foire à la Brocante

le dimanche 17 Août 2014



De 8h à 20H

*La Mairie de Lavilledieu
organisera
sa 24^e Foire à la brocante
le dimanche 17 août 2014.*

*Comme les années précédentes, nous mettrons toutes nos énergies
au service des exposants et des visiteurs pour que cette journée
se déroule dans une ambiance de fête.*

*Le succès de cette foire ne se dément pas depuis sa création, tant en ce qui
concerne la fréquentation qu'en ce qui concerne le nombre d'exposants.
Ne tardez donc pas à nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint.*

*Nous plaçons les exposants par avance. Ils peuvent prendre leur place à
partir de 6 heures du matin le jour de la foire. Il va de soi que nos fidèles
exposants pourront en priorité retrouver les mêmes emplacements,
s'ils le désirent.*

**Nous informons que ceux qui désirent réserver leur(s) emplacement(s)
devant leur domicile doivent impérativement s'inscrire**

au plus tard le 30 juin.

**Si cela n'est pas fait, ces emplacements seront automatiquement
redistribués à partir du 1^{er} juillet.
(aucune dérogation ne pourra être faite)**

*Nous vous donnons donc rendez-vous à Lavilledieu,
Devant la Mairie de Lavilledieu*

Nous espérons vivement vous accueillir le Dimanche 17 août 2014

Sincèrement vôtres,

La Mairie de Lavilledieu et
L'Association ARDECHE BALADES PATRIMOINE

DOCUMENT A CONSERVER

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : La foire à la brocante est organisée par la Mairie de Lavilledieu.

L'envoi du bulletin d'inscription ne constituant pas un engagement pour l'organisateur, celui-ci peut le refuser.

Art 2 : L'emplacement alloué devra être occupé par son titulaire du début (8 h) à la fin (20 h) de la foire.

Les emplacements non occupés à 8 h du matin pourront être loués à nouveau. Les exposants ne pourront en aucun cas partager, sous louer à titre payant ou gratuit tout ou partie de leur(s) stand(s).

ART 3 : Déclare sur l'Honneur

- ne pas être commerçant (e) pour les exposants non professionnels,
- ne vendre que des objets personnels et usagés,
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Art 4 : Mauvais temps, pluies, tempêtes, ainsi que l'absence de l'exposant pour toutes autres raisons, ne peuvent en aucun cas donner droit à un remboursement du montant de la participation. L'exposant déclare renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détérioration, dommage matériel causé à son préjudice pendant la foire.

Art 5 : Le prix de tout article exposé mis à la vente devra être clairement indiqué.

Art 6 : Les bulletins d'inscriptions doivent parvenir à l'organisateur au plus tard le **30 juin 2014**. La réservation d'un emplacement ne sera prise en compte que lorsque le dossier sera complet et le règlement acquitté (voir détail sur le bulletin d'inscription). Toute inscription incomplète sera renvoyée.

Art 7 : La participation à la foire à la brocante de Lavilledieu implique l'adhésion pleine et entière à ce règlement intérieur.